



A Saint Bonnet-Briance, la fermeture d'une classe pose pour le maire comme pour un parent d'élèves un problème de sécurité.

## Éducation

# Saint Bonnet et Saint Genest, RPI en tension

Un parent d'élève de Saint Bonnet-Briance alerte sur les conséquences de la fermeture d'une classe dans sa commune sur la sécurité des élèves. La décision de l'État crée des tensions avec la commune voisine de Saint-Genest sur Roselle.

SÉBASTIEN DUBOIS  
sebastien ; dubois@centrefrance.com

« **L**aisser un adulte seul avec une classe n'est pas seulement imprudent : c'est objectivement dangereux et irresponsable. » Gérard, parent d'élève à Saint Bonnet-Briance, est en colère. Et il le fait savoir, dans une lettre adressée au rectorat et également transmise au Populaire. En cause, la fermeture d'une classe dans cette école rurale, qui accueille une trentaine d'élèves du CP au CE 2 et dont les cris dans la cour de récré égayent le bourg de 500 âmes. « C'est un peu le cœur de la commune », s'émeut le nouveau maire, Bruno Ducour. Cet ancien adjoint, plus de 20 ans de vie communale derrière lui, a appris la décision, deux jours après son élection. « Quand j'ai reçu l'appel, je me suis dit que le mandat commençait bien », commente-t-il, amer. Depuis, il a pris connaissance du courrier de Gérard : « Il a tout à fait raison », reconnaît-il.

### « Aucun parent ne peut accepter cela »

Joint au téléphone, ce père de trois élèves défend sa démarche. « C'est un coup de gueule pour alerter sur la question de la sécurité », explique-t-il. Et l'ex-gendarme, aujourd'hui spécialisé dans la sécurité et la santé au travail, « sait de quoi il parle ». « On ne laisse pas un adulte seul avec des enfants. S'il y a un problème, qui prévient les secours ? Ou un gamin

malade ? Qui s'occupera des autres enfants pendant que l'enseignant le prendra en charge ? C'est irresponsable. » Dans son courrier, Gérard met en avant plusieurs éléments. « Le Code de l'éducation impose à l'État et aux collectivités de garantir la sécurité des enfants, écrit-il. [...] Dans une école isolée, 18 à 60 minutes sans secours, c'est une éternité. Aucun parent ne peut accepter cela. » Et de rappeler les responsabilités des différents acteurs : « Le maire, pour la sécurité du bâtiment scolaire, le rectorat/DASEN, pour la sécurité de l'enseignant et les communes du RPI, pour l'organisation matérielle, liste-t-il. Les tribunaux retiennent systématiquement la faute lorsqu'un adulte est laissé seul avec un groupe d'enfants dans un contexte à risque ».

### « On ne veut pas accepter cette décision »

De tous les enjeux, « l'organisation matérielle » est sans doute celui qui crée le plus de tensions. Bruno Ducour le résume à sa façon, en pointant la répartition des classes engendrées par la fermeture d'un niveau dans son école, alors que les trois postes sont maintenus à Saint Genest-sur-Roselle, l'autre commune du RPI. « Trois classes d'un côté et une de l'autre, c'est, à terme, la mort du RPI », prévient-il. « Vu les circonstances économiques, on peut comprendre la nécessité de faire des économies, avance son administré. Encore que, il y a dix gamins en plus à la rentrée. Mais trois classes d'un côté et une de l'autre, ce n'est pas possible. Je le dis, à cause de ça, il y

aura forcément une diminution des effectifs. » « Il y a déjà une dizaine de gamins qui vont dans d'autres écoles, confirme Bruno Ducour. Et d'autres dans le privé. »

Le rééquilibrage « Deux classes à Saint-Bonnet-Deux classes à Saint-Genest » serait pour lui, une « question de bon sens ». L'édile de Saint Bonnet-Briance a « essayé de discuter avec » sa conseillère, Jacqueline Lhomme-Léoment, élue de Saint-Genest, conseillère départementale et suppléante du député LFI, Damien Maudet. « Deux échanges ont immédiatement suivi, l'un mené par l'inspecteur de l'éducation nationale, l'autre par le DASEN, avec les élus des communes. Il s'agissait de déterminer l'école dans laquelle aurait lieu la fermeture de classe au sein du RPI », détaille le rectorat. « Sans succès pour l'instant, mais on espère qu'on pourra se mettre autour d'une table », dit-il. « On ne ferme pas la porte pour un arrangement, explique Philippe Babaudou, premier adjoint à Saint Genest. Mais s'arranger, ça veut dire accepter la décision. Et ça, on ne veut pas. »

Les abords des deux écoles résument les divergences stratégiques, entre refus d'une logique libérale et meilleure gestion de la décroissance. À Saint-Genest, des baches noires dénoncent une « scolarité sacrifiée ». Rien de tel à Saint Bonnet. Si Bruno Ducour assure que « l'éducation nationale ne reviendra pas sur sa

décision, le DASEN nous l'a dit », son homologue Jacqueline Lhomme-Léoment et son premier adjoint ont, au contraire, écrit au ministre de l'Éducation, pour « exiger un réexamen de la carte scolaire 2026 ».

Ce printemps, cette répartition, qui acte la suppression de 23 classes dans le département, a suscité une vive réaction des élus locaux, dont la gauche. « Nous exigeons une équité territoriale, avec un droit à une école publique de proximité et de qualité, en particulier dans nos territoires ruraux sans cesse malmenés par des politiques inadaptées », avance le courrier. « On nous sert l'argument démographique, mais il est fallacieux, regrette le premier adjoint. On va avoir 11 élèves en plus à la rentrée. » Cette situation crée, selon lui, « de la concurrence entre les communes ». « C'est dans ce piège-là que nous ne voulons pas tomber et c'est pourquoi nous choisissons de nous unir », ajoute-t-il. Le courrier a déjà reçu la signature d'une dizaine d'élus et pourrait servir de base à une pétition. « On ne peut pas satisfaire de la situation », ajoute-t-il. « Si la décision a pour effet d'avoir une seule classe dans l'école, l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription suit la situation avec attention et travaille cette problématique dans la perspective de la rentrée scolaire de septembre 2026 », insiste le rectorat.

### Possibles discussions à venir

Dans le cas contraire, une nouvelle répartition des classes au sein du RPI demanderait d'après discussions. Pour des raisons d'équipements, la maternelle, basée à Saint-Genest, peut, par exemple, difficilement être déplacée. C'est cet aspect qui a été dans le choix de la fermeture à Saint Bonnet, plutôt qu'à Saint Genest. « Compte tenu des conditions d'accueil actuellement favorables pour les élèves de maternelle dans l'école de Saint-Genest, il a été décidé de fermer la classe au sein de l'école de Saint-Bonnet-Briance », retrace le rectorat.

Si « arrangements » il y a, « il faut que ça se fasse dans les instances prévues, avec les élus, les parents d'élèves, les enseignants et le rectorat », souligne Philippe Babaudou. Bruno Ducour ne demande pas autre chose : « On a quand même la possibilité de faire autrement ». Mais si tous appellent à « jouer collectif », la politique budgétaire de l'État aurait plutôt tendance à attiser les feux de la concurrence. ●

## Deux approches stratégiques différentes



A Saint-Genest sur Roselle, maire et citoyens affichent leur mécontentement